

BULLETIN MUNICIPAL N° 133 NOVEMBRE 2020

Mot du maire novembre 2020

Nous vivons des temps compliqués et cette année 2020 restera exceptionnelle dans l'histoire mondiale par la pandémie qui cause bien des dégâts et devrait entraîner de sérieux bouleversements dans nos modes de fonctionnement.

Aujourd'hui nous prenons conscience de la très grande fragilité du monde construit par des générations successives qui ont basé leurs stratégies de développement, trop souvent à court terme, sur des préoccupations de compétitivité et de rendement.

S'il est un moment pour les jeunes de réaliser à quel point nous leur offrons bien peu de perspectives heureuses, c'est bien maintenant. Mais sauront-ils réagir et réellement s'emparer d'une autre politique ?

En attendant, il appartient à chacune et chacun de réfléchir à d'autres voies pour que collectivement nous engagions des stratégies nouvelles plus adaptées à des évolutions positives. Mais rien n'est simple, car nous n'avons pas tous les mêmes moyens pour opérer ces changements, pour nous alimenter, nous vêtir, nous déplacer, nous loger. La question est donc de savoir comment les pouvoirs publics peuvent et veulent s'y prendre pour aider les populations à choisir des comportements plus vertueux, plus économiques, plus respectueux de l'environnement et des autres populations.

Depuis quelques jours, nous sommes à nouveau en confinement et même s'il est annoncé moins restrictif que le premier nous devons à nouveau vivre autrement.

Sachez que la mairie reste attentive à toute situation problématique et je vous engage à nous contacter si vous avez besoin d'aide, plutôt par mail à mairie@velanne.fr.

D'autres événements dramatiques ont marqué toute la communauté nationale et au-delà. Les assassinats d'un professeur et de trois fidèles catholiques par des fanatiques religieux sont d'une monstruosité que personne n'aurait imaginée. Tous les extrémismes sont redoutables mais ceux qui se revendiquent d'un Dieu sont les pires car en totale opposition aux valeurs humanistes prônées de toutes les religions. Aucun argument ne pourra jamais justifier de tels actes, aucun.

A l'échelon de la Valdaine, préservée aujourd'hui de cette barbarie, les élus des sept communes et le Pays Voironnais réfléchissent à la création de ce que l'Etat appelle « Espace France Services » (EFS) à Saint Geoire en Valdaine. Ce lieu, construit et animé par des agents polyvalents du Pays Voironnais, regroupera de nombreux services proposés par plusieurs partenaires que sont entre autres le département avec les services sociaux, l'intercommunalité, la CAF, la CARSAT, Pôle emploi, la poste et les communes.



L'objectif est de regrouper en un seul lieu autant de services que possible, permettant à l'usager d'obtenir une réponse la plus rapide et la plus adaptée à sa demande.

En ce qui concerne les communes, il est envisagé d'ajouter à cet EFS deux bâtiments, une bibliothèque et un lieu d'accueil pour la petite enfance. La nouvelle bibliothèque serait adaptée à la taille de la Valdaine et elle remplacerait l'actuelle située en centre village de Saint Geoire. Le lieu d'accueil pour la petite enfance pourrait être une micro-crèche qui répondrait davantage à la demande des familles pour la garde des très jeunes enfants. Le projet global est ambitieux et nécessite des accords politiques des communes de Valdaine, plus Chirens pour la partie petite enfance. Se pose aussi la question du lieu et des coûts d'une telle opération. Quant au pays Voironnais, ayant la compétence en matière d'EFS, il est prêt à s'engager dans cette aventure originale dès lors que les élus locaux s'en seront saisis.

A Velanne, lors de la deuxième réunion du comité citoyen, plusieurs personnes des comités citoyens de Bilieu et Charavines sont venues partager leur expérience des dernières années. Cette rencontre très intéressante a permis aux velannoises et velannois présents de mieux préparer ce futur comité citoyen et je pense que sa relation avec le conseil municipal n'en sera que plus fructueuse. Je rappelle que toute personne intéressée peut participer à cette réflexion et je vous invite donc à assister à la prochaine réunion dont vous trouverez les modalités dans ce bulletin.

Elle sera d'ailleurs annoncée sur l'application Panneau Pocket, téléchargeable gratuitement, en temps utile. Là encore, je vous invite à télécharger et consulter cette application par laquelle la mairie communique régulièrement.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir Madame Stéphanie GRASSET, nouvelle professeure des écoles et qui a tout de suite trouvé ses marques et engagé une pédagogie tout à fait adaptée à l'enseignement dans une classe à plusieurs niveaux.

Par ailleurs, dans le cadre du plan école du Département, la commune s'engage dans de nouveaux travaux à l'école aussi bien à l'intérieur des locaux qu'à l'extérieur. Isolation phonique des classes, aménagement d'un espace bureau pour le directeur et du local situé sous l'ancien préau, pose de jeux thermocollés dans la cour et, sujet sensible, pose d'une barrière métallique de soixante-dix centimètres de hauteur sur toute la longueur du muret de l'enceinte de l'école. Cette barrière, envisagée depuis de nombreuses années, notamment en application du plan Vigipirate, permettrait de stopper un grand nombre de ballons qui s'échappent de la cour et qui pourraient causer un jour un accident en percutant un véhicule circulant devant l'école. D'autre part, j'ai toujours entendu de nombreux parents depuis que je suis maire, c'est à dire depuis bientôt vingt ans, s'étonner et même s'inquiéter pour leurs enfants de l'absence de clôture sur le muret, il est vrai très bas du côté de la cour.

L'ensemble de ces travaux sera financé à 80%, c'est à dire au taux maximal légal, réparti à 60% pour le Département et 20% pour le Pays Voironnais à travers son fonds de concours pour les petites communes.

J'en profite pour vous informer que ce fonds de concours du Pays Voironnais a également été obtenu pour financer des aménagements d'eau potable et pluviale à la salle des fêtes, le remplacement de la pompe à chaleur de la mairie, l'achat d'une armoire ignifugée pour stocker les documents précieux de la commune, la réfection de la route de la Platière et la réfection des

monuments de mémoire au cimetière, le tout pour un montant de 27 864 €. Je remercie le Pays Voironnais pour cette aide financière très importante puisqu'elle peut représenter jusqu'à 50% du reste à charge communal.

J'espère, comme chacun d'entre nous, que nous pourrons bientôt reprendre une vie plus sûre, plus conviviale, plus tournée vers un avenir encourageant.

Denis Mollière

ECOLE ROSE VALLAND VELANNE

Une tornade estivale a poussé non seulement 16 enfants vers de nouveaux établissements scolaires mais aussi Patricia Gallin, maîtresse des grands, jusqu'à Saint Bueil. Cette dernière pourra continuer à y égrener son enseignement, comme elle l'a fait brillamment pendant 15 ans au sein de notre école.

En cette rentrée 2020, c'est un vent léger de renouveau qui a soufflé sur l'école Rose Valland de Velanne amenant 17 bambins des communes alentours ainsi qu'une enseignante issue d'une école rurale: Stéphanie Grasset qui a la charge des élèves de CE2 CM1 et CM2 (19 élèves). Bienvenue à tous !

La direction est toujours assurée par M. Julien Colin, enseignant de la classe des petits (GS CP CE1) soit 21 élèves.

Pas de nuage au tableau puisque Jennifer Romagne, Accompagnante d'Enfant en Situation de Handicap (AESH), bien connue de nos petits, reste à leurs côtés pour les épauler.

L'été indien de septembre a permis la sortie de cohésion pour tous, financée par le Sou des écoles, à savoir: une croisière sur le canal de Savières, à Chanaz avec passage d'une écluse, ainsi qu'une visite au musée Gallo romain.

Face à l'arrivée des frimas, il est bon de trouver le réconfort d'une équipe solide qui porte le périscolaire (cantine et garderie): rayon de soleil créatif et culturel, Roseline Laffay, et tempête d'éclats de rires et de jeux, Fabrice Chaperon. (en charge également du centre de loisirs, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires)

Nous souhaitons une météo clémence tout au long de l'année scolaire à tous les acteurs de notre école !

Nathalie Givois
Adjointe en charge de l'école

VIE ASSOCIATIVE

GYM A VELANNE

Après le confinement et dès que nous le pourrons :

Reprise des cours de gym **les mercredis de 20 h à 21 h** à la salle des fêtes de Velanne
Séances variées (cardio, cuisses abdos fessiers, renforcement musculaire etc)

Deux cours d'essais gratuits

Renseignements : Annick au 06 85 59 22 25 ou Caroline au 06 26 39 64 96

HÉRON BLEU

Nouvelle saison du club de taichi chuan Now du Héron bleu de Velanne.

Tous les adhérents de l'an passé se sont ré-inscrits en septembre. Tout le monde va bien. Nous sommes tous et toutes prudents. La salle des fêtes spacieuse permettra d'être à distance les uns des autres....

Aussitôt la "levée du confinement" que nous attendons avec impatience, il sera possible de faire deux cours d'essais gratuits et aussi inscription tout au long de l'année.

Deux enseignants seront à votre disposition pour encadrer les différents niveaux, même POUR les personnes débutantes ou souhaitant découvrir cette discipline.

Les horaires resteront identiques : **lundi soir à 18 h30 et mercredi matin à 9 heures.**

Le Stage de taïchi prévu à la salle des fêtes les 21 et 22 novembre est annulé.

Prenez du temps pour vous.

Renseignements Monique BLANCHIN 06 19 89 44 48

FASILADANSER

Après le confinement et dès que cela sera possible :

L'association fasiladanser propose des cours de danses le mercredi en soirée, dans la très jolie salle des fêtes de VELANNE :

- A 18 h, un cours de danses en ligne - ou SOLO "spécial DAMES" : chacha, madison, bachata, tango etc... (pas besoin de partenaire !)
- A 19h un cours de rock'n'roll (en couple).

Un cours de danse en ligne (en solo) de 17h à 18h est en attente de lancement, toujours le mercredi : pour adultes débutants ou enfants (à partir de 10 ans) si accompagnés d'un des parents ! 1^{ère} séance d'essai gratuite ! Les cours sont dispensés par Caroline (professeure diplômée).

Plus d'info sur le site fasiladanser.org

tél : 06 50 09 10 02 et mail : association.fasiladanser.org

GRAIN D' PHONIE VELANNE

Suite aux nouvelles directives HELAS !! Nos répétitions et ateliers sont suspendus...

Mais nous gardons notre énergie et ne manquerons pas de vous en informer sur notre site : <https://choralevelanne.jimdofree.com> (en minuscule et tout attaché) cliquez ensuite sur événement.

Notre cheffe de chœur réfléchit à vous concocter quelques chants de notre nouveau répertoire, nous vous les interpréterons VIRTUELLEMENT avec d'autres chorales.

Pour vous changer un peu les idées, n'hésitez pas à nous découvrir sur notre site, nous vous dirons dès que nous serons prêtes ! On se dit donc à très bientôt !

Hauts les chœurs et prenez bien soin de vous tous.

SOU DES ECOLES

Chers Velannois, Velannoise,

Nous vous remercions pour votre bon accueil lors de la vente de nos brioches, victimes de leur succès nous n'en avons pas eu assez pour faire toutes les maisons et nous nous excusons auprès de ceux que nous n'avons pas pu voir.

Merci également à tous les parents volontaires pour leur aide ce jour-là.

Amicalement, le sou des écoles.

C.C.A.S.

Suite aux élections, et à la mise en place du nouveau Conseil Municipal, le Comité Communal d'Action Sociale a été pour partie renouvelé. Les membres actuels sont :

PRESIDENT DE DROIT : Denis MOLLIERE, Maire de la commune

MEMBRES DU C.C.A.S. :

CONSEILLERS	NOMMÉS
Martine PIVIER	Monique MARTINETTO - Vice Présidente
Nathalie GIVOIS	Cécile ALLARD
Christelle BOUICH	Eliane QUEYRON
Raphaël GALLIN-MARTEL	Frédérique VANELLE
Salvatore DI VINCENZO	Andréanne DE MONTFALCON
Stéphanie BURIAS	Alain MARTINETTO
Anthony BEJUIS	Sylviane MONTFOLLET

PETIT RAPPEL DES MISSIONS DU C.C.A.S.

Pour info : Le financement du CCAS est assuré par la Commune, et son budget fixé chaque année lors d'une réunion budgétaire. Les missions du CCAS sont les suivantes :

- **L'aide Sociale Légale** (attribution régie par la loi)

Demandes d'Allocations Personnalisée d'Autonomie, d'Aide Sociale pour les Personnes Agées ou Handicapées, étude des candidatures pour l'attribution des logements sociaux...

- **L'Aide Sociale Facultative** (choix communal)

Accompagnement pour l'installation d'une Téléalarme de proximité. (Administrée par le CCAS de BOURGOIN).

Soutien, conseil ou aide matérielle ponctuelle pour passer un cap difficile dans le domaine de l'Aide Sociale, du Handicap ou de l'Autonomie.

Adhésion à « l'Epicerie Solidaire Amandine » 14 Place Porte de la Buisse à VOIRON ce qui permet aux habitants de VELANNE en difficulté financière de s'alimenter à moindre coût.

- **L'Animation d'Activités Sociales** (choix communal)

En direction des seniors de la commune : invitation à un repas annuel, cadeaux pour Noël

En cours de réflexion : recherches d'activités et rencontres à proposer sur la commune.

Les missions que le CCAS de VELANNE, petite commune d'environ 540 habitants, peut assumer au quotidien sont certes limitées, mais ses membres se tiennent à disposition de tout Velannois jeune ou moins jeune qui, dans la période difficile que nous vivons, pourrait avoir besoin d'une aide matérielle ponctuelle ou d'accompagnement pour diverses démarches.

Contact peut être pris auprès du secrétariat de Mairie par téléphone au 04 76 07 61 15, ou auprès de Monique MARTINETTO au 06 82 61 70 86.

Vous pouvez aussi contacter directement un autre membre du CCAS.

Monique MARTINETTO

NOUVELLE ASSOCIATION : LES PETITES MAINS.

L'association « Atelier les petites mains » est accueillie dans une salle communale de Velanne depuis la mi-septembre. Cette association se fédère autour de travaux d'aiguilles divers réalisés à la main. Toutes les réalisations sont basées sur un échange de savoirs et de pratiques entre les participantes. Au cours de l'année, la plupart d'entre nous pratique le patchwork, le tricot, la broderie, le montage d'objets variés à partir de matières premières...etc..

Nous avons acquis au fil du temps une petite bibliothèque accessible à toutes sur ces thèmes pour renouveler nos idées de réalisation, nous échangeons aussi des matières premières : tissus, laines, fils, revues. Nous nous retrouvons (hors période de confinement) **tous les lundis de 14 h à 17 h à la mairie de Velanne** dans une salle très confortable et où nous mettons en œuvre les gestes barrières sanitaires dans le contexte de l'épidémie de CoronaVirus : gel désinfectant, distanciation et port du masque. Vous êtes tentés pour pratiquer avec nous ? Il vous suffit de venir un lundi après-midi aux horaires indiqués pour vous informer.

Pour l'association, la présidente Mme Grandchamp

COMITÉ CITOYEN

A l'issue de plusieurs réunions, quelques velannoises et velannois commencent à dessiner les contours du futur comité citoyen de Velanne. La dernière réunion, sous forme d'ateliers citoyens a eu lieu le 26 septembre en Mairie de Velanne. Elle a permis d'échanger avec des membres ou anciens membres de comités équivalents à Bilieu et Charavines. Les modèles mis en place par ces deux communes sont très différents mais tous deux riches d'enseignements. Plusieurs points très importants ont pu être dégagés :

- la nécessité d'une communication fréquente et bi-directionnelle entre le comité et le conseil municipal
- une organisation simple doit être mise en place
- le conseil municipal doit accepter de confier plusieurs sujets au comité citoyen
- il est important d'arriver à maintenir une dynamique au sein du futur comité afin de ne pas le voir s'éteindre progressivement.

Les représentants des comités des 3 communes ont fort apprécié ces échanges et espèrent pouvoir renouveler l'expérience.

Une prochaine réunion des ateliers citoyens devait avoir lieu le 20/11/20. L'objectif pour les futurs membres était de définir le fonctionnement du comité citoyen. Les conditions sanitaires obligeant à la reporter, une date sera fixée lorsque la situation le permettra. Nous remercions les citoyens investis dans ce projet important pour notre commune. Les velanoises et velannois intéressés mais n'ayant pas pu prendre part aux premières réunions seront vivement conviés.

Damien GOURGAUD, conseiller municipal délégué